

ACADEMIE D'ENSEIGNEMENT DE BAMAKO
RIVE DROITE

L.S.K

**COMPOSITION : 2^{ème} PERIODE**

SERIE : T.S.Eco EPREUVE D'ECONOMIE	2025-2026	DUREE : 4 Heures	COEF : 3
---	------------------	-------------------------	-----------------

I. Analyse de document (5 points) : Le développement des emplois précaires (en milliers, janvier 1990)

Type d'emploi	Agriculture	Industrie	Services	Services non marchands	Total
Emploi salarié	256	5 799	8 075	4 498	18 628
Dont :					
Temps partiel (%)	13,7	3,7	13,8	19,3	12
Apprentis (%)	2,8	-	-	0,0	1,1
Stagiaires (%)	0,8	-	1,3	2,8	1,4
Intérim et CDD (%)	7,3	-	6,4	0,9	4,4
Emploi non salarié	1 143	677		8	3 419
Dont :					
Temps partiel (%)	15	8,4		15,5	11,1

1) Que signifient les chiffres soulignés ?

2) Combien y avait-il d'emplois salariés et non salariés en 1990 ?

3) Détermine le nombre de personnes en 1990 occupant des emplois salariés atypiques.

Dans cette économie, pour les salariés, quel est le secteur le plus "protégé" et le secteur le plus "exposé" ?

II. DISSERTATION (15 points)**Sujet :** A partir des années 1970, les entreprises capitalistes ont eu recours à diverses stratégies de redressement.

Après avoir évoqué la nécessité de l'application de la flexibilité du travail, tu montreras si de nos jours elle se poursuit dans les pays capitalistes développés (PIC).

Document 1 : La crise et l'emploi atypique

La crise économique et financière de 2008 a contribué à favoriser l'emploi précaire, bien que les caractéristiques de l'emploi de la main-d'œuvre n'aient pas évolué de la même manière dans tous les Etats. Dans certains pays, tels que l'Irlande et certains États d'Europe centrale et orientale membres de l'Union européenne, où les modifications récentes apportées à la législation sur le travail ont encouragé le recours aux contrats temporaires, la proportion de contrats à durée déterminée a augmenté. En Italie, depuis le début de la crise économique de 2008, l'emploi dans le cadre des contrats « standards » a régressé et les nouveaux recrutements reposent essentiellement sur des contrats « atypiques », accentuant le dualisme du marché du travail. De ce fait, depuis 2008, le travail précaire est revenu au centre des débats sur le marché du travail.

Sophie ROBIN-OLIVIER : Les contrats de travail flexibles 2014

Document 2 : Les contrats de travail flexibles : une comparaison internationale

Entre 1985 et 2009, le pourcentage de salariés en contrats à durée déterminée a plus que doublé en France (où près de la moitié de ces contrats à durée déterminés sont conclus pour moins de six mois, et un tiers d'entre eux ont une durée de moins de trois mois), aux Pays-Bas (seulement 2,3% des contrats temporaires sont conclus pour une durée de moins de six mois) et en Italie (dans ce dernier pays la proportion est passée de 5 à 12% des salariés).

L'accroissement a aussi été substantiel en Allemagne (de 10 à 14%), en Espagne (de 16 à 33% en 2005 puis à 25% en 2009). Dans ce dernier pays, où la progression des contrats temporaires est particulièrement marquée, plus de neuf millions de contrats temporaires ont une durée de moins de six mois, et 2,4 millions d'entre eux ont une durée comprise entre un et trois mois.

Sophie ROBIN-OLIVIER : Les contrats de travail flexibles 2014

Document 3 : Répartition de l'emploi selon le statut

	Nombre en milliers	Répartition en %
Ensemble	25778	100
Non-salariés	3003	11,6
Salariés	22775	88,4
Dont salariés en contrat à durée indéterminée	19603	76,0
-du privé	15298	59,4
- du public	4305	16,7
Salariés précaires	3173	12,3
Dont intérimaires	543	2,1
Dont apprentis	371	1,4
Dont contrats à durée déterminée	1900	7,4
-du privé, hors contrats aidés	1292	5,0
- du public, hors contrats aidés	608	2,4
Dont stagiaires et contrats aidés	359	1,4
- du privé	243	0,9
-du public	116	0,4

Source : INSEE-Donnée 2011-© Observatoire des inégalités,

Population active occupée

Document 4 : Evolution des différentes formes d'emploi en France

Effectifs en milliers

	1985	2001	Taux de variation
Emplois atypiques (temps partiel, CDD, Intérim, contrats aides, apprentis)	2569	6003	+133,6%
Emplois typiques	15506	15589	+0,5%
Total des salariés	18075	21592	+19,4%

Source : INSEE 2003

Document 5 : Une plus grande flexibilité du marché du travail dans les pays développés

L'ensemble des pays industrialisés réunis au sein de l'OCDE compte aujourd'hui 47 millions de chômeurs. 17 de ces 47 millions de personnes n'étaient pas au chômage quand la crise a éclaté en 2008. En deux ans, la crise a fait passer le taux de chômage des pays industrialisés de 5,8 % à 8,6 %. Ce taux actuel paraît être un pic.

L'orage économique passé, les conditions d'une reprise du marché du travail ne semblent pas réunies. La croissance actuelle reste très faible et ne permet pas de créations d'emploi en grand nombre. Pour lutter contre le chômage, l'OCDE prône la flexibilité du marché du travail. « Il n'est pas bon d'avoir un groupe de salariés très protégés et un autre qui accumule les contrats à durée déterminée. Cela discrimine les jeunes par exemple. Par ailleurs, cette forte protection sociale fait hésiter les employeurs à recruter »

Pierre COCHEZ, Rapport l'OCDE 7/7/10